



Colloque Université de Pau et des Pays de l'Adour Jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019

APPEL A COMMUNICATION

Thermalisme et patrimoines dans les zones de montagne en Europe du XVIII^e au XXI^e siècles

Ce premier colloque international organisé dans le cadre du programme de recherche FEDER TCV-PYR par les Universités de Pau et des Pays de l'Adour, Toulouse Jean - Jaurès et Perpignan Via Domitia, s'intéresse au patrimoine thermal et de villégiature de montagne en Europe du XVIII^e siècle à nos jours.

Le thermalisme contemporain se développe en effet dans les zones de montagne à la fin du XVIII^e siècle, lorsque les préoccupations thérapeutiques, renouvelées par le vitalisme, se doublent d'un engouement sans précédent pour les spectacles de la nature qui touche alors à l'âme. Ce thermalisme, à la clientèle parfois mondaine s'ouvre aussi aux militaires et aux indigents. Il s'épanouit au XIX^e

siècle comme le prouve la multiplication de sites à différentes échelles. Après la Première Guerre mondiale, sous l'action des médecins et dans le but de gagner en crédit dans un contexte de révolution de la médecine clinique et chimique, le thermalisme se réoriente vers une offre plus médicalisée et une clientèle moins fortunée. Ce mouvement est amplifié à partir de 1947 et la progressive généralisation de la prise en charge des cures par les assurances maladies. Mais l'âge d'or est passé laissant place à une période de crise ces dernières décennies. Pour y répondre, le thermalisme tente de diversifier son offre et de reconquérir une image plus ludique. Entre-temps, dès le début du xx^e siècle, est venue se greffer une activité hivernale grâce aux sports d'hiver.

Dans un milieu montagnard contraint (géographie, climat, risques), l'activité thermale a marqué la morphologie urbaine qui a pu prendre des formes originales en comparaison d'autres villes à la même époque. Cependant, l'impression d'unité qui se dégage découle de la rigueur d'organisation dont elles ont fait l'objet, parfois précocement, le plus souvent au prix d'emprunts massifs : ce sont des villes nouvelles bâties autour des thermes et en fonction des paysages alentours. Des paysages qui guident l'urbanisation et que divers aménagements visent à faire fructifier, que l'on songe aux parcs, aux promenades, aux belvédères, aux routes, aux chemins de fer, aux refuges ou encore aux hôtels des voyageurs et plus généralement à l'architecture qui invite à l'évasion. En effet, le phénomène du thermalisme génère une architecture privée et publique qui a ses spécificités locales et régionales mais qui s'insère dans la réception de modèles nationaux voire cosmopolites. C'est sans doute cette organisation précoce mais aussi les solutions trouvées aux problèmes techniques, sociaux, financiers et écologiques posés par le thermalisme et par l'accueil et l'organisation des loisirs des visiteurs, qui font l'originalité des sites thermaux et touristiques et déterminent toujours une part de leur attractivité. Des patrimoines spécifiques ce sont ainsi développés, qui témoignent et participent du changement des interrelations entre les sociétés et leurs environnements.

L'appel à communication propose d'étudier les liens entre le développement du thermalisme et l'essor de patrimoines spécifiques qui lui sont liés du $xviii^e$ siècle à nos jours, à l'échelle des montagnes européennes autour de quatre axes spécifiques :

1. Le patrimoine bâti.

Autant que l'architecture des établissements thermaux et des aménagements qu'ils génèrent (en matière de gestion de l'eau par exemple) qui pourront faire l'objet de communications spécifiques, c'est au cadre de la ville thermale que s'intéressera le colloque, notamment autour des approches globales en matière d'urbanisme des cités balnéaires en montagne et de toutes les constructions accessoires aux thermes, mais indispensables à la vie de société : casino, kiosques à musique, cafés, villas, parcs (urbains ou non), lieux de promenade, édifices religieux, hôtels, espaces ludiques, etc. Il est bien sûr permis ici de s'interroger sur les acteurs, publics et privés, de ces équipements, sur leurs attentes, leurs logiques, leurs réseaux et les éventuels conflits engendrés pour définir l'aménagement légitime d'un site. La circulation de modèles architecturaux, les influences théoriques et formelles reçues par l'architecture liée au thermalisme, les réseaux professionnels d'architectes et de bâtisseurs concernés pourront aussi être explorés.

2. Le Patrimoine culturel immatériel (PCI).

Le PCI renvoie ici aux pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire –ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés– que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel et qui sont encore vivants. Il s'agira ici de proposer des communications sur les éléments du PCI qui sont liés à la villégiature thermale, à savoir des pratiques autour desquelles curistes et habitants des espaces de montagne se retrouvent : fêtes spécifiques, pratiques médicales, cérémonies religieuses (processions etc.), pratiques et événements sportifs (alpinisme ou « pyrénéisme », Tour de France), qui perdurent toujours aujourd'hui. Il sera possible aussi de s'interroger ici sur les usagers des cités thermales en tant que récepteurs et créateurs d'imaginaires culturels pour et mieux comprendre les relations entre public local et public international.

3. L'impact de la villégiature thermale sur l'aménagement des montagnes et la transformation des paysages.

Le colloque souhaite aussi s'intéresser aux transformations paysagères induites par les aménagements thermaux. La villégiature qu'engendre le thermalisme ou plus récemment les activités balnéo-thermales exploite de nouveaux besoins prophylactiques et esthétiques puisés dans les montagnes, il crée dans le même mouvement un nouveau patrimoine paysager et conduit aussi à transformer ces paysages et le regard qu'on leur porte. La patrimonialisation de l'environnement thermal et de ses traces dans le paysage est toujours en jeu aujourd'hui et pose de nouvelles questions aux acteurs des territoires qui sont souvent confrontés à la crise de ces espaces et/ou à la naissance de "friches" thermales. De leur apparition à leurs transformations plus contemporaines et aux effets qu'elles induisent sur l'aménagement local, le colloque souhaite promouvoir des approches par le temps long incluant des problématiques très contemporaines en matière de reconversion, de réhabilitation, de développement durable et de contraintes environnementales.

4. Valoriser le patrimoine thermal.

Enfin, le colloque s'interrogera sur l'héritage très contemporain de ces patrimoines et de leur valorisation. Outre les difficultés propres à l'inventaire, aux problématiques de la conservation et de la transformation de ces espaces –très différentes d'un territoire à l'autre à l'échelle européenne–, c'est aussi la valorisation de ces héritages qui sera questionnée : développement d'une économie thermo-balnéo-touristique, création d'événements culturels, valorisation par les nouvelles technologies numériques. Ce dernier point sera particulièrement développé.

Dates et lieu : jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (Pau)

Il sera prolongé samedi 15 juin par une visite du site thermal des Eaux-bonnes (64) ou/ et d'une pratique autour du Patrimoine culturel immatériel liée à l'agropastoralisme (transhumance)

Langues du colloque : français, anglais, espagnol.

Les actes seront publiés. Les articles seront à rendre, délais de rigueur, pour le 1^{er} septembre 2019.

Site internet du *FEDER TCV-PYR*. <http://tcvpyr.iutbayonne.univ-pau.fr/>

Les propositions sont à envoyer **avant le 08 avril 2019** conjointement à :

laurent.jalabert@univ-pau.fr,

nicolas.meynen@univ-toulouse2.fr

castaner@univ-perp.fr

Directeurs du colloque

- Estéban Castaner, Professeur à l'Université de Perpignan, CRESEM (EA 7397)
- Laurent Jalabert, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ITEM (EA3002)
- Nicolas Meynen, MCF à l'Université Toulouse - Jean Jaurès, FRAMEPA (UMR 5136-CNRS)

Secrétariat du colloque item@univ-pau.fr

Comité d'organisation

Patricia Casteret (UPPA), Roland Chabbert (Conseil régional d' Occitanie), Éric Cron (Conseil régional de Nouvelle Aquitaine), Steeve Hagimont (UT2J), Pascal Julien (UT2J), Philippe Roose (UPPA), Philippe Valette (UT2J)



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL